

FORUM CRANS MONTANA DAKHLA, 19 MARS 2016

SESSION SUR LA SECURITE ENERGETIQUE EN AFRIQUE

INTERVENTION DE M. MOHAMMED TAWFIK MOULINE
DIRECTEUR GENERAL DE L'INSTITUT ROYAL DES ETUDES STRATEGIQUES

1. LA SECURITE ENERGETIQUE : UN CONCEPT COMPLEXE DONT L'APPREHENSION DIFFERE SELON LA SITUATION SPECIFIQUE DE CHAQUE PAYS

- Un concept ayant fait son émergence au lendemain du second choc pétrolier de 1979 et porté principalement sur la question de la stabilité de l'approvisionnement en énergie.
- Une extension progressive de l'usage de ce concept pour englober aussi bien l'offre que la demande d'énergie, du fait de l'interdépendance croissante entre les dimensions géopolitique, économique, sociale et environnementale.
- Une appréhension de la sécurité énergétique variable selon le contexte spécifique à chaque pays. Pour l'Afrique, qui est un exportateur net d'énergie, la question de la sécurité énergétique se pose particulièrement en termes de **gouvernance** des ressources énergétiques, de **généralisation d'accès** à l'énergie pour sa population et de **sécurité d'approvisionnement** en hydrocarbures.

2. LA SITUATION ENERGETIQUE EN AFRIQUE : UN APERCU GLOBAL

- Une situation énergétique en Afrique, se caractérisant par une triple fracture :
 - **Entre l'Afrique et le reste du monde** : A l'exception de l'Afrique du Sud, l'Afrique subsaharienne consomme 16 fois moins que la moyenne mondiale. De plus, 46% des personnes n'ont pas accès à l'électricité dans le monde vivent en Afrique.

- **Entre la région nord et sud, d'une part et les autres régions d'Afrique, d'autre part** : l'Afrique du Nord et l'Afrique Australe qui représentent 30% de la population africaine consomment 80% de l'énergie à l'échelle du continent. Les inégalités d'accès à l'énergie persistent à l'échelle régionale : Le taux d'accès à l'électricité est de 99% en Afrique du Nord et de 32% en Afrique subsaharienne.
- **Entre le milieu urbain et le milieu rural** : De larges pans du monde rural en Afrique demeurent sans accès à l'électricité.
- Des **ressources pétrolières importantes, destinées principalement à l'exportation**, notamment vers l'Union Européenne (en provenance de l'Afrique du Nord) et vers l'Amérique du Nord et l'Asie (*en provenance de l'Afrique de l'Ouest*), du fait de **la faiblesse de la consommation locale** :
 - Avec une part dans la production mondiale de 9,3%, l'Afrique ne représente que 4% de la consommation mondiale de pétrole. Celle-ci est polarisée sur les pays d'Afrique du Nord, d'Afrique du Sud et du Nigeria qui représentent 76% de la consommation de pétrole en Afrique. (*Cf. EIA, 2014*).
 - Les infrastructures de raffinage (47 raffineries au total) ont des capacités limitées et fonctionnent avec des coûts élevés vu qu'elles sont relativement anciennes (*28 ans en moyenne*). D'où une part importante des besoins de l'Afrique en produits raffinés, importée de l'extérieur.
- Des ressources gazières significatives (8,4% de la production mondiale, *Cf. EIA, 2013*), mais peu exploitées au niveau local, surtout en Afrique subsaharienne, faute d'infrastructures appropriées et sous l'effet de la lenteur de mise en œuvre de politiques de diversification du mix-énergétique.
- Des réserves de charbon fortement concentrées en Afrique du Sud (97% de la production du continent) dont l'exploitation soulève d'importants défis environnementaux.
- Une utilisation massive de la biomasse en tant que source d'énergie pour les usages domestiques en Afrique subsaharienne, avec, toutefois, des conséquences négatives sur le plan environnemental : déforestation, pollution...

- Un développement de l'énergie électrique encore très faible en Afrique, avec une part de 3,2% seulement dans la production mondiale (*Cf. EIA 2013*) :
 - Un développement encourageant de l'hydroélectricité, qui représente 18% de la consommation d'électricité en Afrique. Les projets de développement de grands barrages dans certains pays du continent, comme l'Ethiopie et le Congo devraient renforcer le poids de cette source d'énergie dans le mix énergétique de l'Afrique.
 - Un recours à l'énergie nucléaire exclusivement en Afrique du Sud. Des programmes de recherche sur le nucléaire civile existent, toutefois, au niveau de certains pays d'Afrique du Nord.
 - Un potentiel important d'énergies renouvelables, notamment en matière d'énergie solaire et éolienne qui n'est que faiblement exploité. La mobilisation de ce potentiel permettrait à la fois de sécuriser les besoins énergétiques du continent, à des fins de développement et de répondre aux impératifs de préservation de l'environnement.
- Parallèlement aux contraintes qui pèsent sur le développement du secteur énergétique en Afrique, deux facteurs méritent d'être mis en évidence :
 - Une accentuation de la menace terroriste et la prolifération des activités de piraterie maritime au niveau de certaines zones névralgiques, comme le Golfe de Guinée qui constitue l'espace par lequel transite une part importante des exportations africaines de pétrole et de ressources naturelles. En 2013, le Bureau Maritime International a recensé 51 attaques, dépassant pour la première fois la situation dans la Corne d'Afrique.
 - Une percée des nouvelles puissances émergentes en Afrique qui ciblent en particulier le secteur de l'énergie. La maximisation des retombées de leurs investissements sur le développement de l'Afrique devrait être placée au rang des priorités pour éviter de reproduire le schéma de coopération avec les puissances traditionnelles.

3. LES PERSPECTIVES ENERGETIQUES DE L'AFRIQUE

- Des perspectives de long terme laissant entrevoir un accroissement de la demande en énergie dans un contexte d'accentuation des effets du changement climatique :
 - Un rythme de croissance économique soutenu en Afrique, de l'ordre de 5% au minimum, à l'instar de la moyenne des dix dernières années (*Cf. FMI, 2014*) qui s'accompagnerait d'une amélioration progressive du revenu par habitant.
 - Une poussée démographique : A l'horizon 2050, la population africaine devrait doubler pour s'établir à 2,4 milliards d'habitants (*UN Population, 2014*).
 - une progression de l'urbanisation en Afrique (56% en 2050 contre 40% en 2012) qui occasionnerait des besoins davantage importants en électricité et en énergie pour les besoins du transport.
- Une électrification du continent qui devient un impératif eu égard aux exigences en termes de développement humain. Selon l'Agence Internationale de l'Energie, le taux d'accès à l'électricité en Afrique, qui est actuellement de 43% (presque 100% pour l'Afrique du Nord et 32% pour l'Afrique subsaharienne), passerait à l'horizon 2040 à 73%, selon le "New policy scenario" et à 85% selon le scénario "African centry case" :
 - Le premier scénario prend en considération les engagements des pays, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre ainsi que l'élimination progressive des sources d'énergies fossiles.
 - Le second scénario tient en compte en plus d'un renforcement de la gouvernance des ressources énergétiques en Afrique et d'une coopération régionale solide.

L'expérience marocaine dans le domaine de l'énergie

Au Maroc, la question énergétique est placée au rang des priorités du pays. Le Royaume, qui est quasi dépendant de l'extérieur pour son approvisionnement en énergies fossiles, a mis en place, en 2009, une stratégie énergétique à l'horizon 2020 qui vise à diversifier le bouquet énergétique national, à renforcer la sécurité d'approvisionnement et à garantir à l'ensemble des citoyens un accès abordable aux services énergétiques. L'efficacité énergétique constitue un des axes de cette stratégie.

Le Maroc a lancé une politique ambitieuse de développement des énergies renouvelables qui vise à porter leur part dans la capacité électrique globale installée à 42% en 2020 et à 52% à l'horizon 2030.

Le Royaume, qui attache une grande importance au renforcement de ses liens de coopération avec les partenaires africains, est activement engagé en faveur du développement de l'Afrique. Son expérience en matière d'électrification rurale et l'expertise qu'il est en train d'acquérir dans le domaine des énergies renouvelables pourraient être mises à la disposition des pays partenaires du Maroc dans le continent.

4. QUELQUES PROPOSITIONS

La situation énergétique d'ensemble du continent soulève plusieurs défis qu'il convient de relever afin d'ouvrir de nouvelles perspectives de développement du continent. Ces défis ainsi que les leviers jugés nécessaires pour y répondre sont présentés ci-après :

- **Inscrire la stratégie énergétique en Afrique dans le cadre d'une vision intégrée de long terme**, portée au plus haut niveau des Etats et axée sur les priorités du développement humain, l'adaptation au changement climatique, l'accès à l'énergie pour l'ensemble de la population et la sécurisation des besoins du secteur industriel en énergie. L'implémentation de cette vision devrait être facilitée par le choix de politiques publiques claires.
- **Baser la stratégie énergétique sur la diversification du mix-énergétique des pays d'Afrique et, surtout, sur le développement des énergies renouvelables**, en faisant de celles-ci un axe central des stratégies d'adaptation au changement climatique et un levier de rééquilibrage des fondamentaux macroéconomiques, dans le cas spécifique des pays importateurs nets d'énergie.

- **Mettre en œuvre un plan Marshall pour l'électrification du continent africain**, particulièrement l'Afrique subsaharienne et **recourir**, compte tenu de la lourdeur des investissements, à **des modes de financement rénovés**, notamment les **partenariats public-privé** et ce, en vue de faire face aux contraintes qui pèsent sur les finances des Etats africains.
- **Accorder une attention particulière à la gouvernance du secteur énergétique**, dans le but d'accélérer la transformation structurelle des économies africaines. Cela requiert, au préalable, la mise à niveau des structures institutionnelles et leur fonctionnement selon les critères de transparence et d'efficacité.
- **Promouvoir la coopération inter-régionale pour mobiliser les complémentarités dans le domaine énergétique** et pour le renforcement des capacités en termes de transfert de savoir-faire. Pour des considérations d'intégration régionale, il serait judicieux de procéder à l'interconnexion des réseaux électriques.
- **Intégrer la dimension sécuritaire dans la coopération régionale pour lutter efficacement contre le terrorisme** qui pourrait porter atteinte aux infrastructures énergétiques et portuaires, menacer la sécurité des voies maritimes névralgiques et susciter des coûts de transaction plus élevés.
- **Améliorer l'attractivité des investissements étrangers dans le secteur énergétique**, en maximisant leurs retombées sur le développement de l'Afrique. Cela exigerait le renforcement des capacités de négociation des Etats africains pour préserver l'intérêt national et aboutir à des partenariats gagnant-gagnant avec les firmes multinationales, opérant dans le secteur énergétique.